



départ de location mais pas d'état des lieux en possession

Par **JUCHAMO**, le **08/04/2013** à **19:22**

Bonjour,

j'avais posé des questions il y a quelques semaines sur le forum ce qui m'a bien aidé et je vous en remercie j'ai encore un problème pour la même location:

Je quitte ma location et je suis le 1er locataire du propriétaire, apparemment elle n'est pas au courant de ce que l'on doit faire .

Nous avons fait après midi l'état des lieux

Je suis resté un an dans la maison mais par endroits dans le salon il y avait des petites traces au mur aussi j'ai préféré y mettre dessus un coup de peinture La propriétaire a trouvé que les "mouvements" de rouleaux que j'ai fait se voyaient et donc a marqué sur le papier : RAS Mais Monsieur doit repeindre le salon.

J'ai dis d'accord aussi elle m'a laissé les clés et m'a dit qu'une fois repeint je devais mettre les clés dans la boîte aux lettres, ce qui me choque.

elle me demande aussi de nettoyer la porte du garage pour enlever la poussière à l'extérieur ainsi que la tonnelle sur la porte d'entrée en verre !!!!!!!!!!!!!!! Est ce normal ? si je nettoie et qu'il pleuve le lendemain elle va encore me dire de re nettoyer ????????????

Je n'ai aucun état des lieux en main, elle a carrément marqué sur l'état des lieux de l'entrée RAS Mais monsieur doit repeindre le salon mais je n'ai aucun double.Nous avons singé tous les 2

A la remise des clés elle avait pris un huissier mais à la sortie il n'y était pas, est ce qu'elle ne devait pas le reprendre ?

Voilà je vous remercie de m'aider à comprendre pourquoi ma propriétaire a réagi ainsi et à savoir ce que j'ai droit de lui dire.

Merci beaucoup Cordialement